



Quelques conseils pratiques pour produire un mémoire dans le cadre des consultations publiques

Un mémoire est un document dans lequel une personne ou un organisme exprime son point de vue sur un sujet faisant l'objet d'une consultation publique par une commission permanente.

Tous les mémoires et autres documents transmis au Secrétariat des commissions dans le cadre d'une consultation sont remis aux élus membres de la commission visée. L'auteur d'un mémoire, s'il le souhaite, peut le présenter oralement lors d'une séance publique de la Commission.

Le mémoire :

- Est habituellement rédigé en format lettre (21,5 cm X 28 cm ou 8,5 po X 11 po);
- Compte au plus 15 pages (environ 3 500 mots);
- Est accompagné, si jugé pertinent, d'un sommaire exécutif (d'au plus une page);
- Comprend une courte présentation de la personne ou de l'organisme qui dépose le mémoire (un paragraphe);
- Exprime clairement la position de la personne ou de l'organisme sur le sujet à l'étude;
- Propose à la Commission un certain nombre de solutions pratiques (clairement identifiées en tant que *Recommandations*).

S'inscrire au préalable :

Complétez le [formulaire d'inscription en ligne](#) afin de signifier votre intention de déposer un mémoire ou de formuler une opinion : ville.montreal.qc.ca/commissions

Transmettre un mémoire :

Par courriel

Envoyez votre document à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca en vous assurant que :

- votre mémoire est en format Word ou PDF.

Votre opinion écrite ou votre mémoire sera versé sur la page web de la consultation ville.montreal.qc.ca/commissions au cours de la période consacrée à l'audition des mémoires. À cet égard, assurez-vous que votre mémoire ne comporte aucun renseignement nominatif ou confidentiel. En présentant un mémoire, vous reconnaissez être responsable du contenu de ce texte. S'il contient des extraits d'œuvre ou des illustrations protégés par le droit d'auteur sans autorisation, la Ville de Montréal ne pourra être tenue responsable du litige.

Informations utiles sur le déroulement de la séance publique

- Il est suggéré de se présenter 30 minutes avant le début de la séance.
- **Apportez 11 exemplaires papier** de votre mémoire ou opinion écrite que vous remettrez, dès votre arrivée, à la secrétaire recherchiste de la Commission.
- Si vous avez une présentation visuelle, apportez **votre clé USB**.
- À l'appel de votre nom par le président de la commission, vous vous présenterez à l'endroit désigné et résumerez, en 10 minutes, vos principales idées et recommandations. Le cas échéant, vous répondrez ensuite aux questions des membres de la commission.
- Enfin, un [Guide pratique à l'intention des citoyennes et des citoyens](#) est disponible sur Internet. Ce guide présente une série de conseils pratiques qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles. Il s'adresse autant à ceux qui projettent d'émettre un bref commentaire qu'à ceux qui souhaitent présenter un mémoire.

RENSEIGNEMENTS :

Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6 Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca

Calendrier de la consultation
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Sujet à l'étude : *Optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal*

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
- MERCREDI 29 MARS 2017, DE 19 H À 21 H

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
- MERCREDI 10 MAI 2017, DE 19 H À 22 H
- JEUDI 11 MAI 2017, DE 19 H À 22 H
- JEUDI 11 MAI 2017, DE 9 H À 12 H (*SI NÉCESSAIRE*)

Pour plus d'informations sur cette consultation, **incluant le lien vers le [formulaire d'inscription](#) pour l'audition des mémoires et des opinions** : ville.montreal.qc.ca/commissions

DATES IMPORTANTES

Mardi 18 avril 2017, à 17 h	Date limite d'inscription pour soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques
Lundi 1^{er} mai 2017	Date limite pour transmettre votre opinion ou mémoire par courriel commissions@ville.montreal.qc.ca

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La date de la séance publique pour l'adoption des recommandations sera annoncée ultérieurement.

PISTES DE RÉFLEXION POUR LES PARTICIPANTS À LA CONSULTATION

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation souhaite connaître votre point de vue sur la manière d'optimiser le potentiel de développement et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal.

Les énoncés suggérés, ci-après, visent à alimenter votre réflexion sur le sujet à l'étude.

1. Comment optimiser la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement socio-économique de Montréal? Comment accentuer le développement de la propriété intellectuelle comme moteur économique de Montréal?
2. Comment accroître le niveau de diplomation universitaire sur le territoire montréalais?
3. Comment améliorer la persévérance scolaire et augmenter le taux de réussite scolaire à tous les niveaux de l'éducation?
4. Comment améliorer l'attraction et la rétention des étudiants internationaux?
5. Comment mieux arrimer les besoins du marché du travail avec l'offre de formation universitaire?
6. Comment accroître la commercialisation des innovations issues de la recherche des universités montréalaises? Autrement dit : quelles stratégies mettre en place pour assurer une croissance de la commercialisation des résultats de la recherche universitaire?
7. Comment renforcer la concertation entre les universités montréalaises et l'industrie? Outre les chaires de recherche, quels types de services pourraient être développés?
8. Quel rôle les universités de la région montréalaise devrait jouer pour favoriser l'entrepreneuriat et le développement d'affaires au sein des universités et collèges?